

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

cerfa

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre réservé à l'autorité environnementale
Date de réception :	Cadre réservé à l'autorité environnementale Dossier complet le : 1712018 2018-3328
	1. Intitulé du projet
Régularisation d'un forage pour abreuven	nent du bétail et lavage du matériel au lieu-dit "la Guyonnière à Maulévrier (49)
2. Identification d	υ (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)
2.1 Personne physique	Defende
Nom 2.2 Personne morale	Prénom
Dénomination ou raison sociale	GAEC du Ruisselet
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	GIRARD Emmanuel
RCS / SIRET 4 9 5 2 1 7 7	9 6 0 0 1 2 Forme juridique GAEC
	ez à votre demande l'annexe obligatoire n°1
	au des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet
N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
27. Forages en profondeur, notamment	a) Forage pour l'approvisionnement en eau d'une profondeur de 65 m.
les forages géothermiques, les forages pour l'approvisionnement en eau, à	(Rubrique 1.1.1.0 de l'article R214-1 du code de l'environnement) b) Prélèvement dans un système aquifère pour un débit de 12 000 m3/an.
l'exception des forages pour étudier la	(Rubrique 1.1.2.0 de l'article R214-1 du code de l'environnement)
stabilité des sols. a) Forage pour l'approvisionnement en	
eau d'une prof. égale ou supérieure à 50 m	
	4. Caractéristiques générales du projet
Doivent être annexées au présent formu	laire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire
4.1 Nature du projet, y compris les évent	
Régularisation d'un forage profond de 65 r	netres, realisé en janvier 2018

4.2 Objectifs du projet	
Abreuvement du cheptel du GAEC + lavage des installations	
•	
42 Déadaca consciona a la sustat	
4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux	
- Travaux de foration à la tarière en diamètre 251 mm (5 mètres de pro profondeur) en diamètre 165 mm,	ofondeur), puis au marteau fond de trou (65 mètres de
- Equipement du forage en tubage diamètre 115/125 mm (prétubage	diamètre 180 mm sur les 5 mètres supérieurs)
- Etanchéification de la partie haute du forage par mise en oeuvre de b	ollie d'argile entre 5 et 15 m/soi.
4.3.2 dans sa phase d'exploitation	
- Exploitation avec un débit de 12 000 m3/an.	
	·
	* * * * * * * * * * * * * * * * * * * *

4.4 A quelle(s) procédure(s) admi La décision de l'autorité environne	nistrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ementale devra être jointe au(x) dossier(s) c	e ou sera-t-il soumis ? d'autorisation(s).
	nents dans le système aquifère sont soumis à e R214-1 du code de l'environnement)	l'avis de la Police de l'Eau (conformément aux
	lu projet et superficie globale de l'opération - Indeurs caractéristiques	préciser les unités de mesure utilisées Valeur(s)
- Création d'un forage - Buse surmontant la tête de forage - Dalle de propreté autour de la tête		Profondeur = 65 m Diamètre = 1 m Surface 4 m ²
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹ Long	g. <u>0</u>
La Guyonnière 49360 Maulévrier	Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : Point de départ : Long	
	Point d'arrivée : Long Communes traversées :	g°'" Lat°'"_
7 S'agit-il d'une modification/exte	Joignez à votre demande les annexes	
4.7.1 Si oui, cette installation environnementale?	ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une	évaluation Oui Non
4.7.2 Si oui, décrivez sommairem différentes composantes de votr indiquez à quelle date il a été a	e projet et	
différentes composantes de votr	e projet et	

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html. Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	
En zone de montagne ?		×	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?		×	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		×	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT)? si oui, est-il prescrit ou approuvé?		X	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		×	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	X		Périmètre de protection éloignée du captage du Ribou, commune de Cholet (prise d'eau de surface)
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?			Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts de Cé (SIC FR5200622 et ZPS FR5212002) à 29 kilomètres
D'un site classé ?		X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

Incider	nces potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	X		Prélèvement en eau dans un aquifère de socle.
Ressources	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	X		Rabattement saisonnier du niveau piézométrique de la nappe de socle, avec incidence probable sur les puits environnants (assèchement possible) qui sont propriétés du GAEC ou des membres du GAEC.
	Est-il excédentaire en matériaux ?		X	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		×	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		X	
Miliev naturel			X	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	X	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	X	
	Est-il concemé par des risques technologiques ?	×	
Risques	Est-il concemé par des risques naturels ?	X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	×	
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	X	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	X	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	X	
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?	×	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	×	

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		X	
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?		X	
approuvés	ences du projet identi ; ? Non X Si oui, décriv			ont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
	0, 00, 400, 1	02 1030	1001103	
	nces du projet identifié Non X Si oui, décriv			nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
		02 103	10015	

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Afin d'éviter tout risque de contamination de la nappe par infiltration via le forage ou son pourtour, le projet a été positionné dans un secteur préservé de tout risque de pollution ponctuelle. Le plan d'épandage a été revu (exclusion à 50 mètres).

En outre, les mesures de protection de l'ouvrage seront mises en œuvre :

- une margelle bétonnée sera réalisée autour du forage, d'une surface minimale de 3 m², avec une hauteur de 0,30 m
- La tête du forage débouche dans un citerneau qui s'élève à plus de 0,50 m au-dessus du terrain naturel
- la partie haute du forage est étanchéifiée entre 5 et 15 mètres de profondeur à partir du terrain naturel
- un capot de fermeture sera mis en place pour permettre un parfait isolement du forage et interdira l'accès.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet représente une surface minime au sol (3 m² y compris la dalle de propreté). Hormis la mise en oeuvre du tubage, il n'y a pas d'injection dans le sous-sol.

L'incidence du projet sur l'environnement parait négligeable et la création du forage, ainsi que les prélèvements, seront soumis à déclaration auprès de la police de l'eau (rubriques 1.1.1.0 et 1.1.2.0. de l'article R214-1 du code de l'environnement); le débit demandé sera de 12 000 m3/an (volume maximal)

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

DI STO		
7	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	×
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	X
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet				
	C. Espagement at sign	natura			
	9. Engagement et sig	Hature			
Je certifie s	ur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	[X			
Fait à	Maulevrier	le,	٤	Jullet	2018
Signature		493	La G	J RUISSEL Juyonnière MAULÉVRIE Jers 495 217 796	
	Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus				

*